Rapport d'activité 2014

EDITORIAL



Chère lectrice, cher lecteur,

Quel pourcentage de la population vivant en Suisse relève du domaine de l'asile? 20%, 5%, 2% ou 1%?

A peu près 1%, pas plus! Bravo si vous le saviez. Et sinon, nous aurons comblé une lacune dans vos connaissances, ce qui n'est pas un mal au vu des débats publics actuels sur les questions migratoires et

d'asile. En effet, trop de lacunes en la matière favorisent la politique émotionnelle. C'est bien pourquoi l'OCA s'efforce de combler de telles lacunes.

Or au-delà de la diffusion de connaissances factuelles, l'OCA comble toutes sortes de lacunes dans des domaines variés. Aussi le thème des lacunes sert-il de fil rouge au présent rapport annuel, qui montre ce qui est entrepris pour les corriger. Concrètement, le personnel de l'OCA relaie l'information, tant dans « asylnews » que sur Internet, ou lors des cours ou rencontres mis sur pied; de même, il conseille les personnes admises à titre provisoire ou celles désirant rentrer dans leur pays d'origine. Des formations continues sont par ailleurs proposées au personnel des organisations partenaires en matière d'asile, ainsi qu'aux personnes relevant du domaine de l'asile.

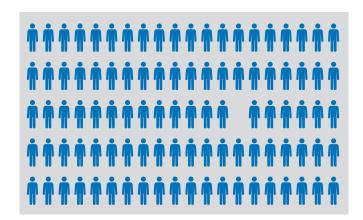
Les lacunes sont parfois systémiques. D'où l'importance de cultiver le dialogue avec les services compétents, afin de les leur signaler. Le travail en réseau et la coopération avec les institutions ou organisations cantonales actives dans le domaine de la migration font également des tâches essentielles de l'OCA.

Le personnel de l'OCA s'efforce à chaque fois de trouver de bonnes solutions pour les personnes requérant l'asile, réfugiées ou admises à titre provisoire. Ce qui implique aussi d'informer de manière objective un maximum de personnes – les adolescents, dans les écoles ou aux cours de catéchisme, comme les adultes.

Les collaboratrices et collaborateurs de l'OCA mettent beaucoup de cœur à l'ouvrage et peuvent compter, depuis le 1^{er} mai 2014, sur le soutien de Kathrin Buchmann, la nouvelle directrice. Ses vastes connaissances et sa riche expérience des questions d'asile sont particulièrement précieuses pour l'OCA. Je remercie sincèrement toute l'équipe de l'OCA, pour son engagement sans faille et son excellent travail!

Et je me réjouis particulièrement de vivre avec vous l'année 2015, qui marque le jubilé des 25 ans de l'OCA.

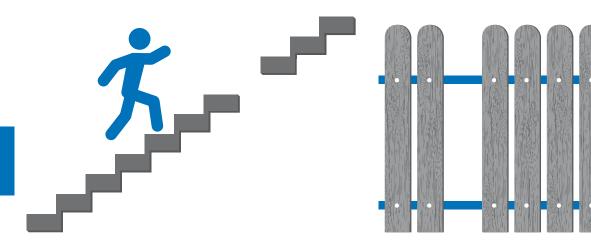
Pia Grossholz-Fahrni, présidente de la commission de surveillance



OCA – un service engagé sur le terrain de l'asile et de l'intégration

L'Office de consultation sur l'asile (OCA) est un service indépendant, actif dans le domaine de l'asile et de l'intégration dans le canton de Berne. Les Eglises réformées, l'Eglise catholique-romaine, l'Eglise catholique chrétienne et la Communauté d'intérêt des communautés israélites, de même que le Canton en assument la responsabilité institutionnelle. Les activités de l'OCA visent à ce que les personnes relevant du domaine de l'asile soient suivies et conseillées au mieux, dans les limites du droit. A cet effet, l'OCA propose à tous les acteurs concernés une large palette de prestations de service.

A travers son engagement, l'OCA organise à l'intention des personnes actives dans le domaine de l'asile des cours de perfectionnement sur les thèmes de la migration, de l'asile et de l'intégration et apporte ainsi son expertise et ses conseils pour toute question spécifique et individualisée. Lorsque des personnes envisagent un retour volontaire et consenti, le bureau de conseil en vue du retour offre des entretiens conseils libres, gratuits et confidentiels. Les bilans d'intégration de l'OCA participent à la définition du projet d'intégration, étape par étape, avec les personnes admises à titre provisoire (F). De manière plus globale toute les personnes intéressées, engagées et concernées par ces questions font partie du publique-cible de l'OCA. Chacun a la possibilité de combler des «lacunes» en participant aux séances d'information et de sensibilisation « fuite et asile », organisées de manière régulière. Le site Internet, Facebook ainsi que le magazine trimestriel « asylnews » de l'OCA proposent des informations documentées et variées. A lire sans modération.



Bilans d'intégration

En 2014, quelque 9367 admissions provisoires ont été prononcées – un record depuis quinze ans. Les bénéficiaires de livrets F peuvent participer à des cours de langue, suivre des formations brèves et même exercer une activité lucrative, après avoir obtenu une autorisation de travail.

Les offres d'intégration standardisées s'avèrent suffisantes pour beaucoup de personnes. Mais pas toujours hélas. D'où l'importance des bilans d'intégration. Nous examinons en détail, au cours d'entretiens, les possibilités d'encourager l'intégration de personnes dont la situation sort de l'ordinaire.

Les difficultés qu'ont les migrants très qualifiés à faire reconnaître leurs diplômes, ou le manque d'offres d'intégration destinées aux personnes atteintes dans leur santé, ne sont que deux des thèmes nous occupant au quotidien. L'accès à l'AI est fortement limité pour les personnes admises à titre provisoire, tandis que les offres facilement accessibles ont été revues à la baisse pour des raisons de pressions économiques croissantes (frais de traduction pour consultation médicale).

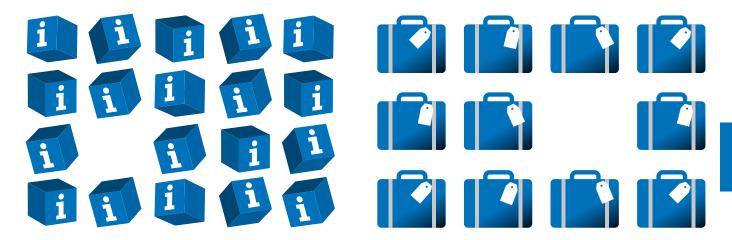
Dans notre activité, nous buttons régulièrement sur des limites structurelles, et il s'agit de contourner de manière créative les lacunes de l'offre. A cet effet, nous avons mené l'année dernière 321 entretiens avec 80 personnes. Nous avons souvent constaté à cette occasion que l'offre de prise en charge des enfants laissait à désirer, les structures d'accueil étant soit pleines, soit inexistantes. Des progrès sont néanmoins à signaler. Nous avons ainsi doublé en 2015 nos séances d'information sur le thème du travail et de la formation, et les ressources du fonds de financement des mesures individuelles d'intégration ont été revues à la hausse. A l'avenir aussi, nous signalerons dans le cadre de notre travail les lacunes de l'offre, et rechercherons des solutions alternatives.

Réseau ecclésial de soutien aux personnes déboutées

Les personnes déboutées de l'asile et les sans-papiers se heurtent notoirement à quantité de lacunes – dans l'accès aux soins, dans l'offre de formation ou en matière de protection juridique.

Le Réseau ecclésial de soutien aux personnes déboutées, dont font partie de nombreuses organisations ecclésiales ou financées par les Eglises et dont l'OCA assure la coordination, tente de combler ces lacunes, jette des ponts et recherche des solutions pour faciliter aux personnes déboutées l'accès à des ressources sociales. Les échanges d'informations et le transfert de connaissances entre ces divers acteurs s'avèrent dès lors essentiel.

Ce transfert de connaissances ne se limite pas aux quatre séances annuelles. Ainsi, des représentants du réseau rencontrent régulièrement des dirigeants de l'Eglise comme de la politique cantonale, et veillent dans ces cercles influents à ce que les lacunes soient comblées. En outre, le réseau organise sous la devise «Ensemble nous sommes forts» la rencontre annuelle des bénévoles engagés dans les domaines de l'asile et des sans-papiers, à laquelle prennent part une cinquantaine de personnes. Les échanges d'expériences entre bénévoles, permettent à l'OCA de reconnaître leur disponibilité. L'engagement des bénévoles est en effet crucial pour permettre aux personnes déboutées de mener une existence digne, en dépit de toutes les lacunes du système. Le fil conducteur de la rencontre de 2014 a été dédiée à l'auto-prise en charge des bénévoles.



Offre d'information et de sensibilisation «Fuite et asile»

«La Suisse accueille trop de réfugiés, et compte au moins 20% de personnes en quête d'asile dans sa population ». De tels propos ne sont pas rares aux séances d'information et de sensibilisation sur la fuite et l'asile que l'OCA organise régulièrement. Est-ce dû à une lacune dans l'information? C'est plutôt la conséquence logique du fait que le thème est très présent dans les médias, mais que le contenu informatif est pauvre ou alors passe inaperçu.

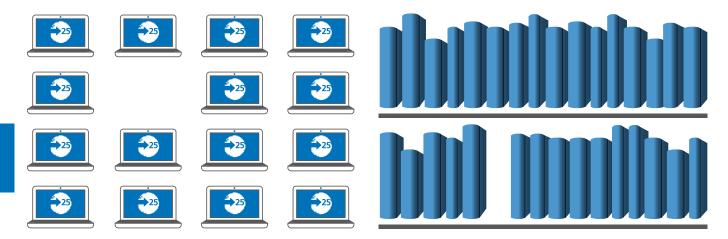
Comme leur nom l'indique, de telles séances permettent à l'OCA d'informer et de sensibiliser. Les points d'ancrage sont faciles à trouver, car les mêmes jeunes qui estiment que la Suisse accueille trop de réfugiés seraient prêts à accorder l'asile aux personnes fuyant la guerre, la pauvreté ou les changements climatiques. Il importe d'avoir une approche différenciée de la question. Et si les participants s'aperçoivent de la complexité des enjeux, c'est déjà beaucoup. Un tel message trouve un écho: l'année dernière, 65 cours ont été réalisé, soit, 17 de plus qu'en 2013.

Conseil en vue du retour (CVR)

L'année dernière, le Conseil en vue du retour (CVR) de Berne a permis à 159 personnes de retourner dans 36 pays. Il a tenu compte des besoins individuels et de la situation de chacun – comme son mandat le prévoit.

Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) signale qu'au niveau suisse, les retours ont diminué de 40% par rapport à 2013. Tout indique que cette évolution est liée à la suppression ou à la refonte de plusieurs offres d'aide au retour.

Le CVR a de nouveau reçu, durant l'année sous revue, beaucoup de demandes de personnes relevant non pas de la loi sur l'asile, mais de la loi sur les étrangers (LEtr). Elles se sentaient généralement mal intégrées professionnellement et socialement, ou avaient perdu leur permis de séjour (p. ex. après un divorce). En outre, elles étaient souvent en mauvaise santé et la plupart vivaient de l'aide sociale et plutôt isolées, sans papiers parfois. Certaines souhaitaient rentrer dans leur pays d'origine, retrouver leur environnement habituel et leur famille. D'où leur démarche auprès du CVR, dans l'espoir d'une aide financière en vue d'une future réintégration dans le pays d'origine. Les bases légales manquent hélas pour accorder aux personnes relevant de la LEtr, l'aide au retour prévue dans le domaine de l'asile. Le CVR de Berne s'engage en pareil cas dans la recherche de solutions. Il s'efforce en outre de convaincre les acteurs étatiques de la nécessité d'étendre l'aide au retour au domaine de la LEtr et d'amorcer ainsi un processus destiné à ce que toute personne en situation d'indigence puisse bénéficier des prestations de l'aide au retour, indépendamment de son statut de séjour.



Information et communication

Les médias, les canaux de diffusion et les habitudes de communication évoluent très vite. A cela s'ajoute que les contenus à transmettre ne cessent de changer dans le domaine de l'asile. En tant que service spécialisé, notre rôle est d'avoir une longueur d'avance, tout en évitant le piège de la superficialité.

La question brûlante en 2014 était la suivante: à qui s'adressent nos informations, et quels sont les besoins de ces groupes-cibles? Dans le passé, nos canaux de communication s'adressaient surtout à un public spécialisé. Suite à la forte politisation du domaine de l'asile, l'OCA s'est donné pour but d'informer et de sensibiliser aussi le grand public. Il en est résulté deux manifestations très remarquées. Pendant la semaine d'action contre le racisme de la Ville de Berne, l'OCA a organisé une table ronde intitulée «Livret F - Chance ou vois sans issue », servant de conclusion à son thème central en 2013, soit l'admission provisoire. Cette table ronde a trouvé un écho positif - tant auprès des spécialistes que du grand public. Le discours actuel montre bien le décalage entre le statut d'admission provisoire et le fait que les bénéficiaires séjournent durablement en Suisse. L'heure est venue de redéfinir ce statut, dans le sillage de l'initiative contre l'immigration de masse et avec le débat visant à privilégier sur le marché du travail les personnes étrangères vivant déjà en Suisse.

Le débat « Réfugiés naufragés: entre responsabilité et rejet » a été organisé en juin. Les victimes en mer sont toujours plus nombreuses et la question de la responsabilité n'a toujours pas été réglée. Une brochette d'experts et de témoins directs a permis d'informer de manière objective l'assistance, formée de 110 personnes. En accompagnement du débat, le « asylnews » 2/2014 avait prévu un « focus » de plusieurs pages consacré à l'espace Schengen, au système Dublin et aux mécanismes protectionnistes instaurés aux frontières extérieures de l'Europe. L'ensemble des lecteurs d'asylnews s'est montré reconnaissant des explications fournies.

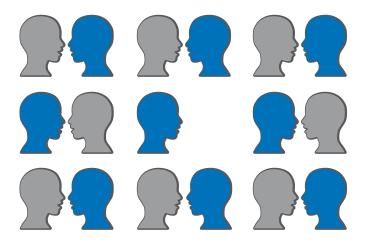
Formation continue

Lors de l'élaboration du programme horizonte, il faut identifier les lacunes du savoir et déterminer à quels besoins les cours sont en mesure de répondre.

La visite du centre pilote de Zurich a montré que la refonte du domaine de l'asile pour garantir des procédures rapides et équitables inspire au personnel des organisations partenaires en matière d'asile (OPASI) de vives inquiétudes sur son avenir professionnel. Les participants ont beaucoup apprécié les échanges et les informations reçues sur les changements à venir. Cette manifestation « horizonte » a remporté un tel succès qu'elle a été organisée une seconde fois, en février 2015.

Par ailleurs, il est apparu que des échanges ouverts entre le Service des migrations (SEMI) et le personnel des OPASI sont souhaités de part et d'autre, afin de clarifier les compétences et divers processus. A cet effet, l'OCA a organisé et coordonné une visite du SEMI. Cette forme d'échanges ayant plu à tous les protagonistes, il serait souhaitable de rééditer l'expérience.

Au total, 174 personnes ont participé en 2014 aux cours « horizonte ». La participation atteint même 226 personnes avec les autres activités susmentionnées (visites).



Conseil et soutien

Le versement de l'aide sociale en matière d'asile repose sur des bases légales. Or toutes sortes de situations peuvent se produire. Dans la pratique, il s'agit de trouver les prescriptions légales applicables. Mais comme les lois, les ordonnances et les directives ne traitent jamais toutes les réalités de l'existence, on a souvent affaire à un vide juridique. Certaines lacunes sont intentionnelles – p. ex. lorsqu'une marge de manœuvre est prévue pour le versement de prestations spécifiques, et que le service d'aide sociale peut agir comme il l'entend. Mais d'autres lacunes montrent que certaines situations ne sont pas suffisamment réglementées. Ou alors, on voit que les choses se présentent très différemment de ce qu'avait imaginé le législateur.

Identifier les lacunes et les nommer, tel est le pain quotidien du service de conseil et de soutien de l'OCA. Des lacunes apparaissent au grand jour quand les dispositions en vigueur ne permettent pas de répondre à une question technique. Les séances que l'OCA propose aux professionnels de l'asile traitent souvent aussi du besoin de réglementations supplémentaires. Il s'agit de faire le point et de créer ainsi les conditions propices à une pratique uniforme. Par ses réponses aux questions ponctuelles, en publiant des bases écrites et par sa collaboration aux comités compétents, l'OCA contribue à ce que les personnes relevant du domaine de l'asile soient traitées de manière équitable. Durant l'année sous revue, les services d'aide sociale en matière d'asile ont bénéficié de 167 consultations individuelles. Cinq réunions spécialisées ont été organisées pour le personnel des services sociaux et quatre ont réuni leurs dirigeants, les responsables de section et le personnel d'état-major du Service des migrations.

Traduction: Sylvain Bauhofer, Muri b. Bern

Commentaire des comptes 2014

L'Office de consultation sur l'asile (OCA) a clôturé l'exercice 2014 sur un résultat global positif de 90'515 francs. Il convient de signaler le déficit des bilans d'intégration, qui s'élève à 6462 francs. Le résultat positif tient essentiellement aux nombreux départs volontaires contrôlés, que le Conseil en vue du retour avait organisés en 2013. L'indemnisation des frais d'organisation n'intervient que l'année suivante.

Commentaire des chiffre de l'OCA

Le nombre de séances d'information et de sensibilisation a encore augmenté. Les 64 séances (+30%) ont entraîné une charge de travail conséquente.

Le service des bilans d'intégration a certes traité moins de dossiers qu'en 2013, mais dans près de la moitié des cas il s'agissait de dossiers de familles (80 dossiers, concernant 210 personnes). Une grande partie de la clientèle reçue dans le cadre des bilans d'intégration présente des problèmes complexes, voire chroniques. En outre, les familles nécessitent un plus grand travail de recherche que les personnes seules. D'où l'augmentation des entretiens de clarification par rapport à 2013. La hausse des requêtes au fonds de financement des mesures d'intégration individuelle tient certainement à l'augmentation des admissions provisoires en 2014. Durant l'année sous revue 159 personnes ont quitté de leur plein gré le canton de Berne pour rentrer dans leur pays d'origine (-52%). Les départs volontaires contrôlés sont en recul dans toute la Suisse. Le nouveau comité d'échange a abordé durant l'année sous revue toute une série de thèmes et a répondu à de nombreuses questions, ce qui explique peut-être la diminution du nombre de demandes de conseils spécialisés auprès de l'OCA. Enfin, l'OCA a davantage informé le grand public en 2014 sur les enjeux de la politique d'asile et d'intégration. Les deux conférences organisées ont été très remarquées.

JAHRESRECHNUNG 2014 COMPTES ANNUELS 2014

Erfolgsrechnung	Comptes d'exploitation	2014	2013
AUFWAND	CHARGES	1'783'893	1'795'501
Personalaufwand	Frais de personnel	942'993	974'001
Infrastruktur (inkl. Webseite)	Infrastructure et site internet	88'219	88'284
Betriebskosten	Frais d'exploitation	82'404	77'788
Projektkosten	Coûts des projets	110'277	155'428
GEF-Pool (individuelle Integration)	Fonds de financement SAP (intégration individuelle)	560'000	500'000
		410741400	410051000
ERTRAG	RECETTES	1'874'408	1'986'929
Bereich Aufenthalt, Beitrag Kanton und Kirchen	Domaine Séjour, contribution du Canton et des Églises	562'240	562'240
Rückkehrberatung, Beiträge SEM/Kanton	Conseil en vue du retour, contributions SEM/Canton	450'130	560'730
Projektbeiträge Kanton/GEF	Subventionnement de projets Canton/SAP	197'704	194'574
Projektbeiträge Kanton/MIDI	Subventionnement de projets Canton/SEMI	0	0
Projektbeiträge Kirchen	Subventionnement de projets Églises	80'000	80'000
GEF-Pool (individuelle Integration)	Fonds de financement SAP (intégration individuelle)	560'000	500'000
diverse Erträge	Recettes diverses	24'334	89'385
Betriebsergebnis	Résultat operationnel	90'515	191'428

Bilanz	Bilan	31.12.2014	31.12.2013
AKTIVEN	ACTIFS	1'132'919	1'011'569
Umlaufvermögen	Actifs circulants	1'132'918	1'011'568
Anlagevermögen	Actifs immobilisés	1	1
PASSIVEN	PASSIFS	1'132'919	1'011'569
Fremdkapital	Capital étranger	460'656	429'822
Eigenkapital	Capital propre	672'263	581'748

DIE KKF IN ZAHLEN 2014	CHIFFRES DE L'OCA 2014		
		2014	201
Povotung & Cunnovt	Conseil & soutien		
Beratung & Support		1.67	2.4
Beratungen für Fachleute	Entretiens conseil pour spécialistes	167	24
Fachgruppentreffen	Rencontre entre spécialistes	5	
Austauschgremium Asylsozialhilfe & Unterbringung	Instance d'échange sur l'aide sociale et l'hébérgement dans la domaine de l'asile	4	
Information & Kommunikation	Information & communication		
Publikationen asylnews	Publications asylnews	4	
newsletter	newsletter	3	
FachInfo	infopro	2	
Öffentlichkeitsarbeit Podiumsanlässe	Sensibilisation du public tables rondes	2	
Teilnehmende	nombre de participants/es	230	
Bereich Bildung	Formation continue		
Weiterbildungen horizonte	Formation continue horizonte	8	
Teilnehmende	nombre de participants/es	174	
Besuch beim Migrationsdienst MIDI	Visite du Service de Migration SEMI	1	
Teilnehmende	nombre de participants/es	52	
Informations- und Sensibilisierungsangebot	Offre d'information et de sensibilisation	65	
Teilnehmende	nombre de participants/es	962	
Kirchliche Projekte	Projets ecclésiaux		
Unterstützungsnetz für abgewiesene Asylsuchende	Réseau ecclésial de soutien		
Sitzungen	Séances	4	
Freiwilligenanlass	Rencontre des bénévoles	1	
Teilnehmende	nombre de participants/es	39	
Rückkehrberatung	Conseil en vue du retour		
Anzahl Personen in der Beratung	Nombre de personnes entretiens de conseil	302	4
Ausgereiste Personen	Départs volontaires	159	3
GEF-Projekte	Projets de la SAP		
GEF-Pool Gesuche	Fonds de Demandes financement SAP	551	4
Abklärungsstelle Integration Dossiers	Bilan d'intégration Dossiers	80	
Abklärungsgespräche	Entretiens	321	3
Information für VA und Flüchtlinge	Information pour AP et réfugiés	6	
Teilnehmende	nombre de participants/es	138	1

TEAM 2014 / ÉQUIPE 2014

Conseil & soutien

Beratung & Support/ Bereich Bildung / **Formation continue**







Jörg Eigenmann seit / depuis 2009

Sonja Spuri 1.2014 - 12.2014

GEF-Projekte / Projets de la SAP





Raphael Strauss seit / depuis 2013

Monique Spring seit / depuis 2009

Kirchliche Projekte / Projets ecclésiaux



Florian Hitz seit / depuis 2009

Rückkehrberatung / Conseil en vue du retour







Rachel Schipper seit / depuis 2009



Bettina Steinauer seit / depuis 08.2012

Kommunikation / Communication

Joëlle Hediger

seit / depuis 2002



Administration

Daphna Paz seit / depuis 2.2014

Jürg Berger seit / depuis 2002

Geschäftsleitung / Direction





Stephanie Hartung bis / jusqu'au 3.2014

Kathrin Buchmann ab/à partir de 5.2014

Mitglieder der Aufsichtskommission Dezember 2014 Membres de la commission de surveillance décembre 2014

Pia Grossholz-Fahrni Präsidentin der Aufsichtskommission, Reformierte Kirchen Bern-Jura-Solothurn / Présidente de la commission de surveillance, Églises reformées Berne-Jura-Soleure

Markus Aeschlimann Geschäftsleiter Amt für Migration und Personenstand (MIP) / Chef de l'Office de la population et des migrations (MIP)

Claudia Babst Geschäftsleiterin Caritas Bern / Directrice de Caritas Berne

Ronald Baeriswyl Geschäftsleiter HEKS Regionalstelle Bern / Directeur du bureau régional EPER Berne Jörg Eigenmann Vertreter der KKF-Mitarbeitenden / Délégué du personnel de l'OCA (bis / jusqu'au 12.2014) Michel Esseiva Römisch-katholische Landeskirche des Kantons Bern / Église catholique romaine du canton de

Kathrin Buchmann Geschäftsleiterin KKF / Directrice de l'OCA

Impressum

Koordination und Redaktion / Coordination et rédaction: Kathrin Buchmann, Jörg Eigenmann Übersetzung / Traduction: Sylvain Bauhofer Gestaltung / mise en page: schloss-ludwig.ch

KKF / OCA Effingerstrasse 55, 3008 Bern Tel. 031 385 18 10 info@kkf-oca.ch www.kkf-oca.ch